



INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION DE GUINÉE (ISSEG)

CERTIFICAT DE DEUXIÈME CYCLE-C.P.M.F

N°1522102/ISSEG/C/DG

Le Décret n°012/PRG du 2 Octobre 1979, portant création de l'École Normale Supérieure de Manéah ;
 Le Décret n°018/PRG/SG du 12 avril 1994, portant érection de l'École Normale Supérieure de Manéah en l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Manéah ;
 Le Décret n°91/147/PRG/SG du 24 Mai 1991, portant Statut de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Manéah ;
 Le Décret n°87/CS/MIN/SC/AB/97 du 24 Octobre 1997, portant règlementation des Diplômes de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée ;
 Le Décret n°2007/3469/MIN/SC/AB du 11 octobre 2007, portant règlement des études de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée ;
 Le décret de service n°139/22/ISSEG-DG du 31 août 2015, portant admission au certificat de deuxième cycle aux fonctions de Conseillers Pédagogiques Maîtres Formateurs (C.P.M.F) ;

Le Certificat de deuxième cycle aux Fonctions de Conseillers Pédagogiques Maîtres Formateurs (C.P.M.F.)

est décerné à :

M. Théophile TOLONO Matricule 013017273 Né en 1978 à Kissidougou

Fils de Faya Nicolas et de Marie Ivonne Tolno Session 2015 Mention **Bien.**

En foi de quoi, le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Le Chef de Département

M. Charles Catherine LAMAYE

Le Chef de Service de la Scolarité

M. Ousmane KEITTA

Le Directeur Général

Dr Mohamed Lamine BAYO

Fait à Conakry, le 31 août 2015